

Objectif qualité

Améliorons le tri des emballages et papiers des bacs et sacs jaunes!

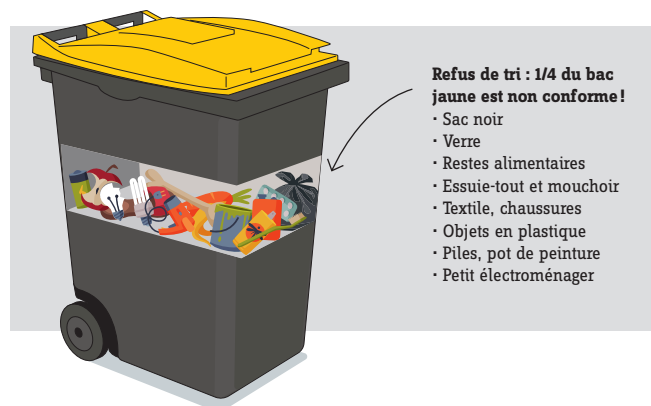
À quelques mois de la mise en service du nouveau centre de tri **Normantri** à Colombelles (14), le Syvedac lance une campagne consacrée à la qualité du tri des emballages et papiers. Objectif : **réduire les refus de tri** et préparer l'arrivée d'un outil de tri moderne et performant au service de tout le territoire.

Notre objectif : améliorer la qualité du tri

Sur tout le territoire, le geste de tri est connu, mais son application reste parfois incomplète : emballages mal vidés, sacs opaques fermés ou objets qui n'ont pas leur place dans la poubelle jaune. Améliorer la qualité du tri, c'est garantir **la sécurité des agents, limiter les surcoûts et augmenter la valorisation des matériaux recyclables**.

Depuis 2020, le taux de refus de tri du territoire est passé de 18,4% à 25,5% en 2024, signe d'une dégradation progressive de la qualité du tri. Le Syvedac vise désormais un retour sous la barre des 20% d'ici 2030.

Pour atteindre cet objectif, le syndicat bénéficie du soutien de Citeo, partenaire dans le cadre d'un appel à projets axé sur la réduction des refus de tri et la communication. Citeo, entreprise à mission créée par les acteurs de la grande consommation et de la distribution, œuvre à réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en France.



Ce que montre l'analyse du contenu des poubelles jaunes réalisée en septembre 2025

Entre le 1^{er} et le 12 septembre 2025, des caractérisations ont été menées sur 32 tournées de collecte sélective. Elles ont permis d'établir une analyse fine de la qualité du tri réalisé par les habitants. Les résultats sont parlants : **12 échantillons sur 32 affichaient un taux de refus supérieur à 20%**.

Ces **déchets indésirables** sont principalement des ordures ménagères résiduelles, des textiles sanitaires (couches, essuie-tout), des jouets, des objets de décoration, du petit électroménager ou encore des déchets déposés dans des sacs non transparents et des emballages non vidés. Certains échantillons contenaient également des **déchets dangereux** tels que des bouteilles de gaz, des piles, des médicaments non utilisés ou des boîtes de DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux).

Points de départ des actions de terrain menées depuis le 13 octobre, ces constats confirment la nécessité de renforcer la sensibilisation au plus près du terrain. Une nouvelle campagne de caractérisations sera menée en avril 2026 pour mesurer les progrès réalisés.

CONTACT PRESSE

Olivier Delvallée, chargé de communication
Tél. 02 31 28 40 65 - Port. 06 31 95 09 51
o.delvallee@syvedac.org

SYVEDAC

9 rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
syvedac.org

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

Les impacts des refus de tri

Un bac mal trié ou non conforme aux règles de tri, n'est jamais anodin. Les refus de tri exposent les agents de collecte et de tri à des risques de coupures ou de piqûres, notamment lorsqu'il s'agit d'objets coupants (comme les emballages en verre) ou de seringues. D'autres refus peuvent provoquer des incendies : c'est le cas des batteries au lithium, que l'on trouve dans de nombreux objets du quotidien, ou des bouteilles de gaz, comme les bonbonnes de protoxyde d'azote. Ces intrus, qui devraient être déposés en déchèterie, endommagent les équipements et peuvent causer des réparations coûteuses.

Les refus de tri représentent aussi un coût important : en 2024, ils ont généré plus de 1,6 million d'euros de surcoûts, soit 213 € par tonne. À l'inverse, une tonne d'emballages et papiers bien triés peut générer des recettes qui servent à financer le service public. Mieux trier, c'est donc protéger les agents, préserver les matériels et éviter les surcoûts financiers !

Repérer et accompagner pour améliorer le geste de tri des emballages et papiers

Depuis le 13 octobre, des agents missionnés par le Syvedac vérifient la qualité du tri dans les bacs et sacs jaunes sur des tournées ciblées. Chaque bac/sac jaune contrôlé est identifié par une **cravate de couleur** :

- **verte** : tri conforme aux consignes ;
- **orange** : non-conformité mineure, sans incidence sur la collecte ;
- **rouge** : non-conformité importante ou dangereuse pouvant justifier un refus de collecte.



Cravates utilisées lors des contrôles

Pour les foyers qui trient dans des sacs jaunes, la cravate est remplacée par un flyer déposé dans la boîte aux lettres.

Quelques jours après le contrôle des poubelles jaunes, les agents vont à la rencontre des habitants, dont le tri présentait des non-conformités, afin de leur rappeler les consignes et les accompagner à améliorer leur geste de tri.

À noter :

Les contrôles de la qualité du tri sont assurés tout au long de l'année par les agents de collecte, qui signalent les anomalies les plus visibles lors de leurs tournées. L'opération menée par le Syvedac vient renforcer ce dispositif et, surtout, permet d'aller à la rencontre des habitants pour expliquer, corriger et faire progresser les pratiques.

TÉMOIGNAGE

Mélanie STAELENS,

enquêteuse-animatrice chez Verdictité

« Accompagner les habitants pour qu'ils progressent »

« Sur le terrain, les habitants sont souvent intrigués par notre présence et nous demandent pourquoi nous regardons dans leurs poubelles. C'est toujours une belle occasion d'échanger et de faire un peu de pédagogie. Quand on leur explique, par exemple, que le papier absorbant ou les mouchoirs - des déchets d'hygiène non recyclables - n'ont pas leur place dans la poubelle jaune, ils sont souvent très surpris. En général, une fois les règles de tri rappelées, tout rentre dans l'ordre. La plupart du temps, les habitants veulent bien faire, mais se trompent par méconnaissance.

On trouve pas mal de déchets d'hygiène, et aussi des objets en plastique autres que des emballages (jouets, bassines, pots de fleurs...). Et bien sûr, l'utilisation de sacs opaques à la place des sacs transparents, qui entraîne un refus de tri.

Lors des suivis de collecte, nous vérifions les sacs et bacs jaunes avant le passage des camions. Selon le contenu, nous attribuons une couleur, puis laissons une information dans la boîte aux lettres pour féliciter, expliquer ou rappeler les bons gestes. Quand c'est nécessaire, nous repassons dans les jours qui suivent pour échanger directement avec les habitants, leur expliquer les raisons du refus et les aider à progresser.

Ce que j'aimerais qu'ils retiennent, c'est que chacun est responsable de ses déchets, chaque geste compte et le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Il faut aussi penser à la sécurité de ceux qui travaillent dans la collecte et le tri, car un seul déchet dangereux - comme une pile, une batterie ou une bonbonne de gaz - peut provoquer une blessure ou un incendie.

J'espère qu'au terme de ces six mois, on verra un vrai changement sur le terrain, en préparation du futur centre Normantri. Notre rôle, c'est d'accompagner les habitants pour qu'ils progressent, sans les juger, mais avec bienveillance et clarté. »

CONTACT PRESSE

Olivier Delvallée, chargé de communication
Tél. 02 31 28 40 65 - Port. 06 31 95 09 51
o.delvallee@syvedac.org

SYVEDAC

9 rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
syvedac.org

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

Informier et sensibiliser à grande échelle

En complément des opérations de terrain, une campagne d'information sera diffusée à l'échelle du territoire durant le 1^{er} trimestre 2026. Elle relaiera des messages clairs sur les consignes, la sécurité, l'efficacité du tri et ses bénéfices. L'ensemble du dispositif s'appuiera sur une communication d'ampleur – affichage, presse locale, web et réseaux sociaux – coordonnée avec le calendrier des actions de terrain, qui se poursuivront jusque mars.

La campagne s'adressera à tous les habitants du territoire et mettra en avant un message concret et positif : **mieux trier, c'est plus simple qu'il n'y paraît, et tout le monde y gagne !**

Cinq bons gestes à retenir

1. Tous les emballages et tous les papiers se trient mais uniquement eux : pots, barquettes, sacs et films plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes et papiers ;
2. Les emballages en verre, eux, vont dans les colonnes dédiées ;
3. Bien vider les emballages suffit (inutile de les laver) ;
4. Ne pas emboîter les emballages ;
5. Les déposer en vrac dans le bac ou le sac jaune.

Ces gestes simples garantissent un tri efficace et un recyclage de qualité.



Une démarche nécessaire préalable à la mise en service de Normantri

Le centre de tri interdépartemental Normantri, implanté à Colombelles à proximité de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets, ouvrira ses portes fin 2025.

Avec une capacité de 55 000 tonnes par an, le centre améliorera la performance du tri et du recyclage des emballages et papiers à l'échelle interdépartementale. L'atteinte de cet objectif suppose des flux à trier les plus conformes possibles aux consignes de tri.

Sur le territoire du Syvedac, les flux d'emballages et papiers sont aujourd'hui triés dans différents centres prestataires, situés à Villedieu-les-Poêles (50), Le Rheu (35), Le Mans (72) et Le Havre (76). L'ouverture de Normantri permettra de mutualiser ces volumes dans un centre moderne et plus efficace, et de réduire les transports.

Créé en 2020, Normantri est une société publique locale qui réunit onze collectivités clientes et actionnaires des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Le Syvedac en est le principal actionnaire.



Le futur centre de tri interdépartemental Normantri

À propos du Syvedac

Le Syvedac, syndicat public en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés, regroupe huit collectivités adhérentes représentant 480 000 habitants. Il assure le transfert et le transport des flux d'emballages et papiers vers les centres de tri, la revente des matériaux aux recycleurs et la sensibilisation des usagers, en partenariat étroit avec ses collectivités membres. Il conduit également un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, qui complète ses actions en faveur de la qualité du tri.

CONTACT PRESSE

Olivier Delvallée, chargé de communication
Tél. 02 31 28 40 65 - Port. 06 31 95 09 51
o.delvallee@syvedac.org

SYVEDAC

9 rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
syvedac.org

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**